

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 20
Votants : 26
Date de la convocation : 3 juillet 2015

N° 15.07.09.10

L'an deux mille quinze et le neuf du mois de juillet, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. le Maire.

PRÉSENTS : MM SAVY, BOUSQUEL, LARGUIER, Mmes MICHEL, THALY-BARDOL, MM GREPINET, ROQUES, Mme MOULAOUÏ, M. CASTELL, Mme CAMBON, M. ROESCH, Mmes MERLET, VIGNERON, MACHERY, M. ALLOUCHE, Mmes GAUZY-CHABLE, PLAYS, MM BOUISSEREN, MUNOZ, GOEPFERT.

PROCURATIONS :
Mme PASDELOU en faveur de Mme VIGNERON
M. BRAEMER en faveur de M. PINETON DE CHAMBRUN
M. GRAVIER en faveur de M. BOUSQUEL
Mme ROBERT en faveur de M. CASTELL
Mme PRIE en faveur de M. LARGUIER
M. LOPEZ en faveur de Mme MOULAOUÏ

ABSENTS : Mmes JULLIEN, TAILLANDIER, M. PINETON DE CHAMBRUN

ACTUALISATION DU TABLEAU

DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL COMMUNAL

Rapporteur : Monsieur Jacques BOUSQUEL

Monsieur Jacques BOUSQUEL, adjoint en charge du personnel et de la sécurité, rapporteur, rappelle aux membres de l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 Janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Ainsi et afin d'intégrer les modifications qui ont affecté la composition de l'effectif du personnel communal (recrutements, départ à la retraite, mutations, temps non complet, ...), il convient aujourd'hui de procéder à l'actualisation du tableau de l'effectif du personnel communal par création et suppression de postes. Le tableau correspondant est joint à la présente délibération.

Création de postes :

Il est proposé d'ouvrir les postes suivants :

- ✓ 1 poste d'**ingénieur principal** afin de garantir la mutation du Directeur Général des Services, Madame Bénédicte LABARRE, actuellement en détachement dans notre collectivité.
- ✓ 1 poste d'**attaché** afin de nommer Madame Souhila GOUARD, actuellement en contrat jusqu'au 19 août 2015 et lauréate du concours externe d'attaché territorial.
- ✓ 4 postes de contrats aidés (CAE)

Suppression de postes :

Il est proposé de fermer au tableau des effectifs les postes suivants :

- ✓ 1 poste de **directeur**
- ✓ 1 poste d'**attaché principal**
- ✓ 6 postes d'**adjoint administratif 2^{ème} classe**
- ✓ 1 poste de **technicien**
- ✓ 1 poste d'**agent de maitrise**
- ✓ 6 postes d'**adjoint technique de 2^{ème} classe**
- ✓ 1 poste d'**adjoint technique 2^{ème} classe à TNC de 30h/ sem.**
- ✓ 1 poste de **chef de service de PM principal de 2^{ème} classe**
- ✓ 1 poste de **chef de service de PM**
- ✓ 1 poste de **gardien**
- ✓ 1 poste de **conseiller des APS**
- ✓ 1 poste d'**éducateur des APS principal de 2^{ème} classe**
- ✓ 1 poste d'**éducateur des APS**
- ✓ 2 postes d'**adjoint d'animation de 2^{ème} classe**
- ✓ 2 postes de **puéricultrice de classe supérieure**
- ✓ 1 poste de **puéricultrice de classe normale**
- ✓ 4 postes d'**auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe**
- ✓ 1 poste d'**éducateur chef de jeunes enfants**
- ✓ 1 poste d'**éducateur principal de jeunes enfants**
- ✓ 1 poste d'**assistant socio-éducatif**
- ✓ 4 postes d'**ATSEM 1^{ère} classe**

000 000 000 000 000 000
000 000 000 000 000 000
000 000 000 000 000 000
000 000 000 000 000 000
000 000 000 000 000 000
000 000 000 000 000 000
000 000 000 000 000 000
000 000 000 000 000 000
000 000 000 000 000 000
000 000 000 000 000 000

IL EST DONC PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-22,
Ce dossier ayant été présenté au Comité Technique Paritaire réuni en séance ce mercredi 24 juin,
Après avoir entendu l'exposé des motifs précédents,

D'APPROUVER l'actualisation du tableau de l'effectif du personnel communal au 1^{er} août 2015 telle que décrite dans le tableau ci-joint

DE DIRE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois pourvus sont inscrits au budget 2015,

D'AUTORISER le Maire, ou son représentant habilité à cet effet, à prendre toutes dispositions et à signer tout acte et document rendu nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition de M. BOUSQUEL à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.



Le Maire,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture le ... 16/07/2015
et publication le ... 17/07/2015

TABLEAU DE L' EFFECTIF DES EMPLOIS DU PERSONNEL COMMUNAL

FILIERES	CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	GRADES	Situation au 04/06/2014	POSTES			Création de postes	Suppression de postes	Situation projetée
					Temps complets (35h)	Temps non complets				
						Nombre de postes pourvus	Nombre de postes pourvus			
ADMINISTRATIVE	A	Administrateur	Administrateur Hors classe							
			Administrateur							
		Attaché	Directeur	1	0				1	0
			Attaché principal	2	1				1	1
			Attaché	2	2			1		3
		Secrétaire de Mairie	Secrétaire de Mairie							
	B	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	1	1					1
			Rédacteur principal de 2ème classe							
			Rédacteur	2	2					2
	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe							
			Adjoint administratif principal de 2ème classe	2	1					2
			Adjoint administratif de 1ère classe	12	10					12
Adjoint administratif de 2ème classe			21	14				6	15	
TOTAL AGENTS FILIERE ADMINISTRATIVE				43	31			1	8	36
TECHNIQUE	A	Ingénieur	Ingénieur en Chef de classe exceptionnelle							
			Ingénieur en Chef de classe normale							
			Ingénieur Principal	2	2			1		3
			Ingénieur							
	B	Technicien	Technicien principal de 1ère classe							
			Technicien principal de 2ème classe	1	1					1
			Technicien	2	0				1	1
	C	Agent de Maitrise	Agent de Maitrise principal	2	1					2
			Agent de Maitrise	4	3				1	3
		Adjoint Technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	5	3					5
			Adjoint technique principal de 2ème classe	4	4					4
	Adjoint technique de 1ère classe		7	2					7	
	Adjoint Technique des établissements d'enseignements	Adjoint technique de 2ème classe	48	42				6	42	
		Adjoint technique principal de 1ère classe								
		Adjoint technique principal de 2ème classe								
Adjoint technique de 1ère classe										
		Adjoint technique de 2ème classe								
			1		0	30h		1	0	
			1		1	20h			1	
TOTAL AGENTS FILIERE TECHNIQUE				77	58	1		1	9	69
POLICE	A	Directeur de Police Municipale	Directeur de Police Municipale							
	B	Chef de service de police municipale	Chef de service de PM principal de 1ère classe	1	1					1
			Chef de service de PM principal de 2ème classe	1	0				1	0
			Chef de service de PM	1	0				1	0
	C	Agent de police municipale	Chef de PM							
			Brigadier chef principal	1	1					1
			Brigadier	4	2					4
		Gardièn	7	5				1	6	
	Garde champêtre	Garde champêtre chef principal								
		Garde champêtre chef								
Garde champêtre principal										
TOTAL AGENTS FILIERE POLICE				15	9			0	3	12
SECTEUR PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUES										
A	Conservateur du Patrimoine	Conservateur du Patrimoine en chef								
		Conservateur du Patrimoine de 1ère classe								
		Conservateur du Patrimoine de 2ème classe								
	Conservateur de bibliothèques	Conservateur des bibliothèques en chef								
		Conservateur des bibliothèques de 1ère classe								
		Conservateur des bibliothèques de 2ème classe								
	Attaché de conserv. du patrimoine	Attaché de conservation du patrimoine								
Bibliothécaire	Bibliothécaire									

CULTURELLE	B	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation principal de 1ère classe								
			Assistant de conservation principal de 2ème classe	1	1					1	
			Assistant de conservation								
	C	Adjoint du Patrimoine	Adjoint du Patrimoine principal de 1ère classe								
			Adjoint du Patrimoine principal de 2ème classe	1	1					1	
			Adjoint du Patrimoine de 1ère classe	2	2					2	
			Adjoint du Patrimoine de 2ème classe	1	1					1	
	SECTEUR ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE										
	A	Directeur d'établissement d'enseignement artistique	Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1ère cat.								
			Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2ème cat.								
Professeur d'établissement artistique		Professeur d'établissement artistique hors classe									
		Professeur d'établissement artistique classe normale									
B	Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	3	3					3		
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	1	1					1		
		Assistant d'enseignement artistique									
TOTAL AGENTS FILIERE CULTURELLE				9	9			0	0	9	
SPORTIVE	A	Conseiller des APS	Conseiller des APS de 1ère classe								
			Conseiller des APS de 2ème classe								
			Conseiller des APS	1	0					1	0
	B	Educateur des APS	Educateur des APS principal de 1ère classe	2	2					2	
			Educateur des APS principal de 2ème classe	1	0					1	0
			Educateur des APS	3	2					1	2
	C	Opérateur des APS	Opérateur des APS principal								
Opérateur des APS qualifié											
Aide Opérateur des APS											
TOTAL AGENTS FILIERE SPORTIVE				7	4			0	3	4	
ANIMATION	B	Animateur	Animateur principal de 1ère classe								
			Animateur principal de 2ème classe								
			Animateur	1	1					1	
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe								
			Adjoint d'animation principal de 2ème classe								
			Adjoint d'animation de 1ère classe	2	2					2	
			Adjoint d'animation de 2ème classe	7	5			2	5		
TOTAL AGENTS FILIERE ANIMATION				10	8			0	2	8	
SANITAIRE ET SOCIALE	SECTEUR MEDICO-SOCIAL										
	A	Médecin	Médecin Hors Classe								
			Médecin 1ère classe								
			Médecin 2ème classe								
		Sage femme	Sage femme de classe exceptionnelle								
			Sage femme de classe supérieure								
			Sage femme de classe normale								
		Cadre de santé	Cadre de santé	1	1						1
		Puéricultrice cadre de santé	Puéricultrice Cadre supérieur de Santé								
			Puéricultrice Cadre de Santé								
		Psychologue	Psychologue hors classe								
			Psychologue de classe normale								
		Puéricultrice	Puéricultrice de classe supérieure	2	0					2	0
	Puéricultrice de classe normale		2	1					1	1	
	Infirmier en soins généraux	Infirmier hors classe									
		Infirmier en soins généraux de classe supérieure	2	2						2	
		Infirmier de classe normale									
	B	Infirmier	Infirmier de classe supérieure								
			Infirmier de classe normale								
	Rééducateur	Rééducateur de classe supérieure									
		Rééducateur de classe normale									
	C	Auxiliaire de Puériculture	Auxiliaire de Puériculture principal de 1ère classe								
			Auxiliaire de Puériculture principal de 2ème classe	1	1					1	
Auxiliaire de Puériculture de 1ère classe			10	6					4	6	
Auxiliaire de soins		Auxiliaire de soins principal de 1ère classe									
		Auxiliaire de soins principal de 2ème classe									
		Auxiliaire de soins de 1ère classe	1	1					1		
SECTEUR SOCIAL											
A	Conseiller Socio-Educatif	Conseiller Socio-Educatif									
B	Moniteur Educateur	Moniteur Educateur									
		Educateur chef de jeunes enfants	1	0					1	0	
		Educateur principal de jeunes enfants	2	1					1	1	

C	Assistant socio-éducatif	Educateur de jeunes enfants	4	4				4		
		Assistant socio-éducatif principal								
		Assistant socio-éducatif	1	0			1	0		
	Agent spécialisé des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles								
		Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	1	1				1		
		Agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles	12	5			4	8		
	Agent social	Agent social principal de 1ère classe								
		Agent social principal de 2ème classe								
		Agent social de 1ère classe								
		Agent social de 2ème classe								
	TOTAL AGENTS FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE			40	23			0	14	26
	TOTAL AGENTS TITULAIRES COLLECTIVITE			201	142	1		2	39	164

NON TITULAIRES

	Situation au 04/06/2014	POSTES			Création de postes	Suppression de poste	Situation projetée	
		Temps complets (35h)	Temps non complets					
			Nombre de postes pourvus	Nombre de postes pourvus				Nombre d'heures / semaine
Intervenant couture	1		1	4h			1	
CAE	8	6	2	20h	4		12	
Emplois avenir	8	8					8	
Animateur	5	5					5	
Animateur	1		1	14,25h			1	
Animateur	9		9	6,5h			9	
Animateur	1		1	20,75			1	
Animateur	5		5	17,75h			5	
Animateur	2		2	30h			2	
Animateur	2		2	6,75h			2	
Animateur	1		1	14,75h			1	
Animateur	1		1	26h			1	
Animateur	2		2	7,75h			2	
Animateur	1		1	9h			1	
Animateur	1		1	18h			1	
Animateur	1		1	10,5h			1	
Animateur	1		1	28,25h			1	
Animateur	1		1	15h			1	
Animateur	1		1	16h			1	
Animateur	1		1	12h			1	
Animateur	1		1	17,50h			1	
Animateur	1		1	21,75h			1	
Animateur	1		1	14h			1	
Professeur de musique	2		2	2,5h			2	
Professeur de musique	1		1	3 h			1	
Professeur de musique	1		1	6,5 h			1	
Professeur de musique	1		1	2,75h			1	
Professeur de musique	1		1	14,5h			1	
Professeur de musique	1		1	5,5h			1	
Agent polyvalent petite enfance crèche	2	2					2	
Intervenant club du 3ème âge	1		1	16h			1	
Chargé de mission finances	1	1					1	
Agent polyvalent école	1	1					1	
Agent d'entretien	1		1	4h			1	
Adjoint administratif	1	1					1	
TOTAL AGENTS CONTRACTUELS COLLECTIVITE			70	24	46	4	0	74